



Grenoble le 12 décembre 2016

Conseil Local FCPE de la CSI europole

<http://fcpecsieuropole.weebly.com/>

fcpe.europole@gmail.com

Courrier à

- Mr Eric Piolle, Maire de Grenoble

Copie à :

- *Conseil départemental de la FCPE*
- *Mme Marie-Noëlle Tison, proviseur de la CSI*
- *Mme Dominique Fis, DASEN*
- *Mr Fabien Malbet, adjoint au maire école patrimoine scolaire*
- *Mr Claus Habfast, représentant de la ville de Grenoble au CA de la CSI*

Objet : Bibliothèque Municipale Internationale

vos réf : CAB/EP/OB/MLM/OM-2016-507679

Ged : 2016/0010829

Monsieur le Maire,

Par votre courrier en date du 15 septembre dernier, en réponse au notre daté du 29 juillet 2016, vous nous écrivez que des *[études de faisabilité seraient conduites dans les prochains mois]*. Vous nous dites aussi que *[vous nous tiendrez informés des suites des études pour avancer sur la réflexion relative à l'évolution de la BMI]*.

C'est donc dans cette optique que nous nous permettons de revenir vers vous sur ce sujet.

Nous vous demandons dans notre courrier le calendrier envisagé pour votre projet. Vous n'avez pas répondu sur ce point.

Par contre vous nous informez que vous disposez *[de données de fréquentation et d'éléments sur les pratiques d'emprunt, la typologie des publics et les dynamiques partenariales]*. Nous vous serions gré de nous transmettre ces éléments pour la BMI ainsi que pour les autres bibliothèques afin de pouvoir disposer d'un moyen de comparaison.

D'autre part dans votre courrier, vous ne répondez pas à l'ensemble des points que nous vous exposons. A savoir les points 1 et 2 de notre courrier que nous vous indiquons à nouveau :

- 1) Vous évoquez que le réseau des bibliothèques doit être revu du fait du déploiement des transports en commun. Or la bibliothèque internationale est actuellement desservie par un arrêt de tram direct. L'argument de facilitation de l'usage pour tous n'a guère de sens pour un rapatriement en centre-ville.
- 2) Nous sommes étonnés du peu d'ambition de la ville de Grenoble quant à la mise en place d'équipement de proximité dans un quartier en devenir qu'est Europole-La Presqu'île. L'enlèvement de cet équipement municipal va rendre encore plus « dortoir » ce quartier. Est-ce l'ambition que la ville a pour ces quartiers ? Vous le dites vous-mêmes, « *n'opposons pas les quartiers entre eux* ». Offrons à chaque quartier les équipements adéquats surtout lorsqu'ils existent déjà. Arrêtons de faire profiter au centre-ville.

Pour ce dernier point vous avez signifié votre surprise dans le courrier, or M. Claus Habfast nous a exposé le 28 juin dernier, votre volonté de création de 4 bibliothèques "support" qui seraient :

- Bibliothèque d'études et du patrimoine (centre ville)
- Bibliothèque internationale au jardin de ville (centre ville)
- Bibliothèque centre ville (centre ville)
- Bibliothèque Kateb Yacine

Il est indéniable que presque tous les équipements maintenus ou renforcés seront concentrés au centre ville.

Concernant votre réponse en rapport à notre inquiétude quant aux fonds documentaires dessaisis en 2011-2012, vous évoquez [*une réflexion sur la question de la répartition des fonds documentaires*]. Nous souhaitons avoir des précisions et si vous avez bien l'intention de conduire cette réflexion avec les équipes pédagogiques de la CSI.

Pour finir nous souhaitons avoir des précisions sur vos propos : [*Notre convention fait l'objet d'une reconduction annuelle tacite. Toutefois nous veillerons à travailler en articulation avec la CSI pour permettre une bonne continuité du partenariat sur la période à venir*]. Or l'administration de la CSI n'a fait l'objet d'aucune concertation ni information sur ce point d'une part. Et d'autre part les deux conventions qui régissent la CSI (convention cadre et convention de fonctionnement) ont été signées en 2015 pour une durée de 3 années à compter du 1er janvier 2016, et aucune clause de reconduction tacite n'est présente dans lesdites conventions.

Dans l'attente de vos compléments de réponse, veuillez recevoir, Monsieur le Maire, nos salutations distinguées.

Laure-Emmanuelle Hudry
Présidente

Jean-François Bouteille
Vice-président

du conseil local FCPE CSI Europe